

Comment dois-je faire référence à la Pharmacopée Européenne ?



Vous êtes ici :

[EDQM FAQs / FAQ de l'EDQM en français / PRODUITS ET SERVICES \(publications, étalons de référence, CombiStats\) / Publications de l'EDQM / Informations générales sur les publications de l'EDQM / Comment dois-je faire référence à la Pharmacopée Européenne ?](#)

Réponse :

L'abréviation officielle est «Ph. Eur.» et non «PE» (qui désigne le Parlement européen). Un bon exemple de référence serait : Ph. Eur. 6.0, 1742 (01/2008).